

Frédéric Ciuntu élu Président de l'Association des Directeurs Immobiliers

Paris, le 16 octobre 2025 À l'issue du dernier Conseil d'administration (CA), qui s'est tenu le 15 octobre, les administrateurs de l'ADI ont élu, à l'unanimité, Frédéric Ciuntu à la présidence de l'Association des Directeurs Immobiliers (ADI). Administrateur depuis 2015, Frédéric Ciuntu, portera un nouveau plan stratégique.

Frédéric Ciuntu, un Directeur Immobilier reconnu par ses pairs

Reconnu du secteur immobilier, Frédéric Ciuntu a construit son parcours professionnel à la croisée des mondes de la promotion, de la finance, du conseil et du droit. Diplômé en droit immobilier et avocat au barreau de Paris, il a débuté sa carrière chez Vinci en tant que maître d'ouvrage, avant de rejoindre le Crédit Lyonnais où il a notamment été en charge des financements immobiliers. Puis chez Arthur Andersen (devenu EY), Frédéric a développé l'activité de conseil immobilier pour les acteurs publics et privés. Il a été ensuite le fondateur de la banque immobilière du Groupe ING dont il a été Directeur général et mandataire social pendant 9 ans.



De 2015 à 2024, Frédéric est Directeur Immobilier du Groupe L'Oréal, où il a structuré la direction mondiale de l'immobilier, représentant un portefeuille de 4,5 millions de m² d'actifs diversifiés comme des bureaux, des boutiques, des usines, des laboratoires et des plateformes logistiques, dans 71 pays, avec des équipes réparties sur cinq continents. Frédéric met en place une organisation à la fois d'asset managers et de fonds d'investissement pour répondre à une feuille de route qui comprend un volet financier - payer le juste prix et valoriser la signature de L'Oréal - et décliner les grandes thématiques du Groupe dans l'immobilier - enjeux de RSE, de performance énergétique, de digitalisation et de qualité de vie au travail. Il mène des opérations emblématiques de construction, de restructuration et d'optimisation.

« Je suis fier d'avoir contribué à faire reconnaître la direction immobilière comme une direction stratégique, qui participe activement aux succès des entreprises. Le métier de Directeur Immobilier est, selon moi, le plus complet, le plus large et le plus impactant des métiers immobiliers : nous construisons, achetons, vendons, aménageons, et nous faisons vivre les bâtiments »

— Frédéric Ciuntu, Président de l'ADI

De nouvelles ambitions pour l'ADI

Dans la continuité des actions entreprises par ses prédécesseurs, Frédéric Ciuntu souhaite renforcer la légitimité, la visibilité et l'influence des Directeurs Immobiliers dans les organisations et positionner l'immobilier comme un levier de transformation des entreprises, capable de répondre aux mutations profondes de notre société.

Son mandat s'articulera autour de priorités stratégiques :

- Positionner l'ADI résolument vers l'avenir en adaptant son plan stratégique dans le cadre de la célébration des 30 ans de l'Association en 2026.

- Renforcer la Voix des Directeurs Immobiliers notamment grâce au travail des commissions de l'ADI qui reflètent les enjeux des adhérents et embrassent les grandes thématiques sociétales ;
- Poursuivre l'accompagnement et la formation de la nouvelle génération de Directeurs Immobiliers, notamment par la création prochaine d'un comité dédié aux plus jeunes adhérents.

Hommage à son prédécesseur Frédéric Goupil de Bouillé, vice-président de l'ADI

À la tête de l'ADI de 2022 à 2025, Frédéric Goupil de Bouillé s'est attaché à défendre les intérêts de la profession de Directeur Immobilier, dans un contexte économique marqué par l'incertitude, les mutations du travail et les exigences croissantes en matière de durabilité. Il a œuvré pour une meilleure reconnaissance du métier, en soulignant son rôle stratégique dans la transformation des organisations, la performance des entreprises et la transition environnementale.

Son implication et sa capacité à fédérer les acteurs du secteur ont permis à l'association de franchir une nouvelle étape dans son développement, dans un contexte de transformation profonde des modes de travail. Le conseil d'administration l'a élu, ce mercredi 15 octobre, vice-président de l'ADI.

« Je tiens à remercier vivement Frédéric Goupil de Bouillé qui a incarné une gouvernance dynamique et inclusive. Il a su positionner l'ADI comme la Voix de l'immobilier professionnel, en renforçant son influence auprès des institutions, des entreprises et du grand public. Je souhaite m'inscrire dans cette continuité, tout en accélérant notre capacité à anticiper, structurer et porter les transformations du secteur immobilier », fait savoir Frédéric Ciuntu

« Je félicite chaleureusement Frédéric Ciuntu pour son élection, et lui souhaite de prendre autant de plaisir à présider l'ADI que j'ai pu en avoir. Frédéric a un parcours professionnel remarquable, l'ADI est entre de bonnes mains. En tant qu'administrateur et vice-président de l'ADI, je me tiendrai naturellement à sa disposition et continuerai à m'engager activement », indique Frédéric Goupil de Bouillé

Zoom sur... les membres du bureau

La composition du Bureau, émanation du conseil d'administration et organe dirigeant de l'association, est la suivante :

Président : Frédéric Ciuntu, Groupe L'Oréal

Vice-présidents :

Xavier Fécamp - Directeur des actifs et développement d'Hermès

Frédéric Goupil de Bouillé – Senior Director de Colliers

Pauline Koch – CEO et fondatrice de Sitowie

Gaëlle Salaün – Directrice de l'Immobilier d'EDF

Secrétaire général : Jérôme Arnaud – Head of group real estate d'Alstom

Trésorier : Olivier Maignon - Global head of Real Estate and Workplace de Sanofi

Président d'honneur : Gilles Allard – président de l'ADI de 2017 à 2022

À propos de l'ADI

L'Association des Directeurs Immobiliers (ADI) regroupe les directeurs et responsables immobiliers des entreprises publiques et privées françaises. Elle compte aujourd'hui plus de 400 adhérents, et consolide une force représentative de plus de 322 millions de mètres carrés, soit le tiers du parc immobilier des entreprises situées en France. Au sein du secteur immobilier, l'ADI représente la profession auprès des institutions, des médias et du grand public. Elle se fixe comme ligne directrice d'accompagner les directeurs immobiliers pour qu'ils puissent exercer efficacement et de façon influente leur métier.

L'ADI a 4 missions essentielles :

- . être une plateforme d'échange et d'information des professionnels de l'immobilier ;
- . faire la promotion du métier de directeur immobilier ;
- . assurer la défense des intérêts immobiliers des entreprises ;
- . produire une base documentaire de savoirs à destination des professionnels.